

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 31 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/05/31-4/12**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210531-lmc100000022106-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

OBJET : Approbation de l'avenant au CPOM pour la résidence autonomie "Jean Fontenelle" à Avon, bénéficiaire du forfait autonomie.

La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) du 28 décembre 2015 a créé le statut des résidences autonomie, autrefois appelés logements foyers. Elles doivent désormais respecter certaines obligations, dont la mise en place d'actions individuelles ou collectives de prévention de la dépendance via l'utilisation du forfait autonomie.

Le présent rapport a pour objet de solliciter l'approbation de l'avenant au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) de la résidence autonomie "Jean Fontenelle" à Avon, suite à l'extension de capacité et la cession de l'autorisation à un nouveau gestionnaire.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 3,

VU la loi n° 2015-1776 en date du 18 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement,

VU le décret n° 2016-696 en date du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomie et portant diverses dispositions relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées,

VU la délibération du Conseil départemental n° 4/05 en date du 24 mars 2017, relative au montant du forfait autonomie de 389,59 € par place à titre de subvention, destiné aux gestionnaires des résidences autonomie,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 17 décembre 2020 approuvant le Budget Primitif pour l'exercice 2021 du Département,

VU la délibération de la Commission permanente du 8 février 2021 N° CP-2021/02/08-4/02 portant approbation d'un nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) et de l'avenant au CPOM pour 29 résidences autonomie bénéficiaires du forfait autonomie.

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) relatif au forfait autonomie attribué à la résidence autonomie Jean Fontenelle pour un montant de 33 504,74 € pour le financement de ses actions de prévention.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au programme Frais liés au maintien à domicile des personnes âgées, opération Conférence des financeurs/forfait autonomie.

Article 3 : d'autoriser le Président à signer l'avenant au CPOM de la résidence autonomie « Jean Fontenelle », à Avon.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR

M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET
M. Bernard CORNEILLE
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Franck VERNIN



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne